



DENSITE DES OBSTACLES SUR LES COURS D'EAU En Midi-Pyrénées



/ Pression

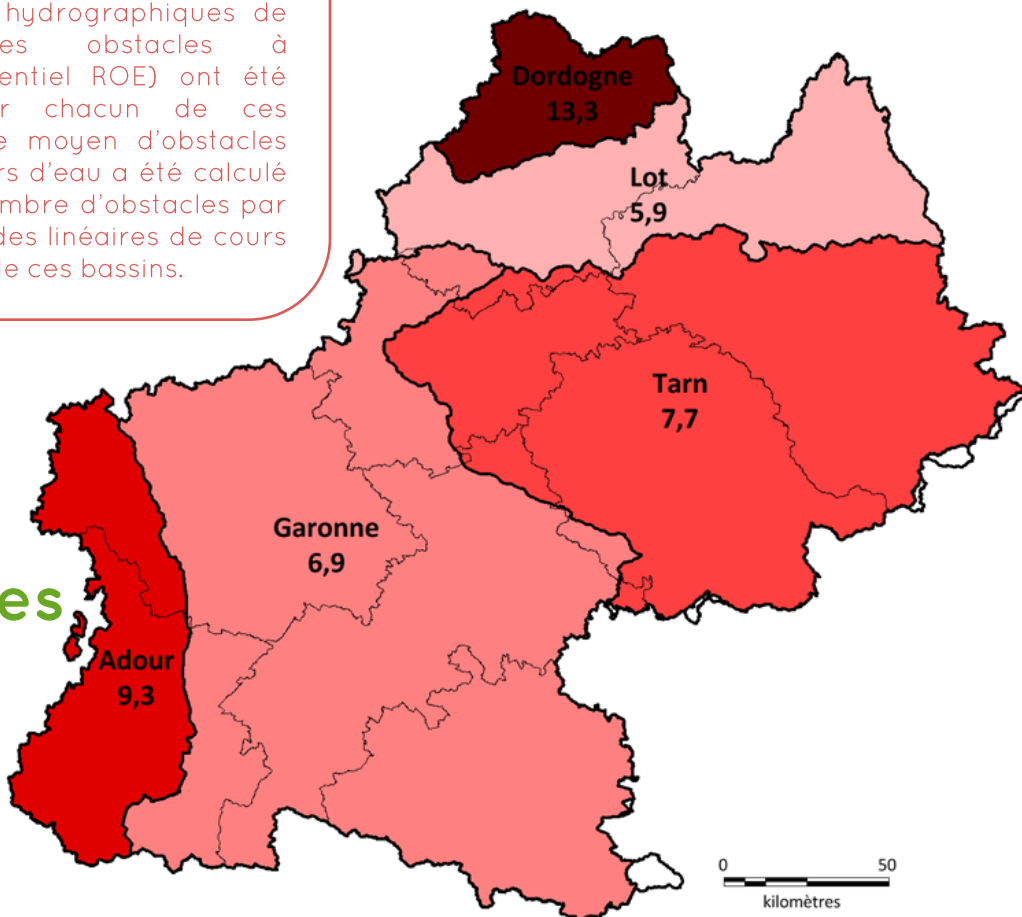


La question de la continuité écologique sur les cours d'eau est abordée depuis longtemps comme un enjeu fort pour Midi-Pyrénées. Les obstacles sont divers et n'ont pas tous le même impact sur le milieu. L'intérêt de cet indicateur est d'évaluer l'effet des politiques mises en place pour le maintien ou la restauration des continuités écologiques des cours d'eau comme le spécifient le SDAGE Adour Garonne et l'enjeu 3 du SRCE.

Méthode

Les unités hydrographiques de référence (UHR) utilisées par l'Agence de l'eau Adour-Garonne ont été regroupées afin de former des unités correspondant aux principaux bassins hydrographiques de Midi-Pyrénées. Les obstacles à l'écoulement (référentiel ROE) ont été comptabilisés pour chacun de ces bassins. Le nombre moyen d'obstacles pour 100km de cours d'eau a été calculé en rapportant le nombre d'obstacles par bassin à la somme des linéaires de cours d'eau pour chacun de ces bassins.

Nombre moyen d'obstacles à l'écoulement pour 100km de cours d'eau dans les principaux bassins hydrographiques de Midi-Pyrénées



En moyenne
7,5 obstacles
tous les 100 km





Résultats

La carte met en avant une densité d'obstacles assez importante en Midi-Pyrénées, avec en moyenne 7,5 obstacles à l'écoulement pour 100km de cours d'eau. Ils empêchent le déplacement des espèces migratrices, limitent l'accès aux habitats disponibles pour les espèces vivant dans les cours d'eau et perturbent les processus sédimentaires naturels.

Les bassins de la Dordogne et de l'Adour sont particulièrement concernés par la présence d'obstacles à l'écoulement, avec des chiffres supérieurs à la moyenne régionale. A contrario, on note que le bassin du Lot est quant à lui plus préservé.

Pour aller plus loin...

Il serait intéressant de pouvoir évaluer une pression en compilant les obstacles par tronçon de cours d'eau. La qualité écologique des cours d'eau serait aussi à prendre en compte afin de cibler les zones à enjeux prioritaires.

Il serait également pertinent de mettre en place un suivi de la remise en bon état en suivant les aménagements réalisés sur les obstacles existants.

Sources

Agence de l'eau Adour-Garonne ; Référentiel des obstacles à l'écoulement (ROE)
2013

L'OB MP est porté par



Avec le soutien de



Observatoire de la biodiversité de
Midi-Pyrénées
contact@ob-mp.fr
<http://ob-mp.fr>

Projet partenarial hébergé par :
Conservatoire botanique national
des Pyrénées et de Midi-Pyrénées
Vallon de Salut – BP70 315
65203 Bagnères de Bigorre Cedex